

Nouveau-Brunswick.—La pêche commerciale est l'une des plus importantes industries de base du Nouveau-Brunswick et emploie environ 5,800 pêcheurs qui tirent des revenus annuels de onze millions de dollars, en plus de 2,500 ouvriers d'usine. La valeur marchande annuelle des produits du poisson est d'environ 35 millions de dollars, dont 90 p. 100 sont exportés aux États-Unis. Les pêches commerciales dans les eaux à marée et dans les eaux intérieures du Nouveau-Brunswick relèvent du ministère fédéral des Pêcheries; la pêche sportive dans les eaux de la Couronne relève du ministère provincial des Ressources naturelles.

Le ministère de la Pêche du Nouveau-Brunswick, établi en 1963, comprend trois directions,—administration générale, construction et entretien de bateaux, pêche d'exploration et formation des pêcheurs; la Commission de prêts aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick établie en 1946, relève du ministre des Pêcheries.

La Direction de l'administration générale est chargée du personnel, de la comptabilité, du personnel sur place, et de l'application du *New Brunswick Fish Inspection Act and Regulations*; elle dirige trois bureaux régionaux couvrant les trois principales régions de pêche de la province.

Les fonctions de la Direction de la construction et de l'entretien des bateaux dont le personnel se compose d'ingénieurs maritimes, d'inspecteurs de bateaux et d'un architecte naval, comprennent l'étude, la correction et l'approbation des plans et devis des bateaux de pêche devant être financés par la Commission de prêts aux pêcheurs; l'inspection de 100 à 125 bateaux de types et dimensions divers et construits chaque année dans les 15 chantiers de la province; la formation des pêcheurs aux bonnes méthodes d'entretien des coques et des machines. La Direction veille continuellement à l'amélioration des normes de construction des bateaux de pêche côtiers. Des bateaux plus solides et équipés de moteurs à propulsion plus puissants permettent aux pêcheurs côtiers de diversifier leurs opérations à partir de la pêche traditionnelle de homard. La flottille de 128 grands bateaux hauturiers et 3,200 petits bateaux côtiers qui composent actuellement la flotte de pêche fait l'objet de nouveaux plans, la tendance étant vers des bateaux plus grands et plus automatisés. Des genres combinés qui peuvent pêcher à la drague pour le poisson de fond et pêcher à la seine pour les espèces pélagiques gagnent en popularité chez les jeunes pêcheurs mieux formés. Le bateau de la classe des 92 pieds construit en 1963 dans un chantier du Nouveau-Brunswick a eu beaucoup de succès pour la pêche à la drague de l'aiglefin et pour la pêche à la seine du hareng, de la sardine et du thon. Un chalutier-seinier de 79 pieds conçu sur la côte de l'Ouest et de construction robuste a été ajouté récemment et un bateau de 100 pieds de même conception est en construction. Trois autres unités de 65 pieds, construites en bois, ont été commandées en 1966 pour les pêcheurs de l'île Campobello et du nord du Nouveau-Brunswick. Le chalutier de bois d'une longueur de 87 pieds, dont 10 sont en service, a très bien réussi particulièrement dans la région du golfe Saint-Laurent.

La Direction de la pêche d'exploration et de la formation des pêcheurs poursuit les projets de pêche expérimentale et exploratoire ainsi que l'étude de traitement du poisson, entrepris il y a plusieurs années en collaboration avec le ministère fédéral des Pêcheries. Les résultats de ces vastes travaux et de ces recherches comptent, entre autres, l'établissement de pêches de crabes sur les côtes est et nord de la province; l'établissement de pêches du thon dans la baie de Fundy, où une conserverie de \$1,500,000 est en construction; l'introduction des méthodes écossaises et danoises de pêche à la seine. A la recherche d'espèces encore inexploitées de poissons et de crustacés et mollusques en plus du crabe et du thon, on a localisé des quantités commerciales d'araignées de mer et de crevettes dans les eaux profondes du golfe Saint-Laurent. En 1966-1967, onze projets d'expansion des pêches ont été lancés sur une base de partage des frais avec le ministère fédéral des Pêcheries. Ceux dont les résultats sont le plus prometteurs sont l'exploration hauturière du hareng dans le golfe Saint-Laurent; un seinier de la côte ouest, nolisé par le ministère des pêcheries du Nouveau-Brunswick, a capturé 153 tonnes de gros hareng gras en une seule expédition à l'entrée de la baie des Chaleurs. La Direction administre une école moderne de pêche à Caraquet où, en 1966-1967, 110 pêcheurs ont suivi des cours de formation portant sur les